

Les **mesures opérationnelles** du Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028 du PETR Garonne Quercy Gascogne, répondent :

- aux **axes stratégiques de développement du PETR**, définis dans le cadre de son Projet de Territoire 2021-2027 ;
- **aux ambitions fixées par la Région Occitanie dans son Pacte Vert.**
- **et sont illustrées par des exemples d'opérations envisagées sur la période 2022-2028 :** projets et intentions issus du recensement PETR des projets de ses collectivités au cours de l'année 2022, complété par les projets du Conseil Départemental et les projets d'acteurs privés inscrits dans les contrats du PETR (Territoire d'Industrie/LEADER).

Les exemples de projets listés dans cette annexe **n'engagent pas les financeurs** ; ils sont **fournis à titre indicatif** et devront être **validés par le Comité de pilotage du CTO**. De plus des évolutions de dispositifs à la Région sont en cours. Aussi, les projets seront retenus au regard de ces nouveaux dispositifs.

L'inscription d'un projet au sein d'une fiche mesure n'engage pas les partenaires du CTO du PETR Garonne Quercy Gascogne sur l'accompagnement financier du projet.

Dans le respect des compétences de chacun des partenaires, parmi ces projets, ont vocation à être accompagnés par la Région, les projets qui répondent aux conditions cumulatives suivantes :

- *Qualification au regard du référentiel du Pacte Vert ;*
- *Inscription dans un programme opérationnel annuel (cf. article 12) ;*
- *Respect des conditions d'intervention relatives aux dispositifs régionaux en vigueur.*

Objectif stratégique n°3 : Renforcer la dynamique économique et touristique en profitant des atouts du territoire

Mesure opérationnelle n°3-2 : Dynamiser le secteur touristique afin de le faire reconnaître en tant que destination de séjours et valoriser les richesses locales

Contexte général :

Le territoire du PETR Garonne Quercy Gascogne présente un **potentiel touristique important en lien avec la richesse de son patrimoine historique et culturel** (dont les sites emblématiques du GSO « Moissac-Auvillar-Lauzerte, la pente d'eau de Montech), **la grande itinérance** (dont le GR65 Chemin de Compostelle et la voie fluviale et cyclable verte du Canal des Deux Mers, ...), **les possibilités de loisirs liés à l'eau et activités de pleine nature, le développement de l'œnotourisme...**

Toutefois ce potentiel reste à exploiter. Une partie du petit patrimoine bâti et du patrimoine naturel souffre d'un manque de valorisation. On constate un manque d'hébergements (gîtes de groupe, hôtel, hébergements insolites...) et d'animations, notamment pour les longs séjours. En 2019, **plus de 4 millions de nuitées ont été comptabilisées sur le PETR** mais elles ne représentent que 41% des excursions du département (total 10 millions). Par ailleurs, l'absence d'une offre de tourisme globale et partagée (mise en place de circuits touristiques, valorisation des activités de pleine nature ...), le manque de signalétique structurée et une absence de mise en réseau entre les différents sites ne permettent pas aux communes, de profiter pleinement du potentiel touristique de leur territoire et du rayonnement du GSO et du canal des Deux Mers.

L'enjeu principal du territoire, est **de continuer à renforcer et structurer une offre de loisirs, de tourisme et d'évènements, pour « retenir plus longtemps » les visiteurs sur le territoire et assurer un rayonnement des flux**, au-delà des grands sites reconnus (GSO, St Jacques de Compostelle, Canal, Plus beaux villages).

La montée en gamme des hébergements, bases de loisirs et des **démarches qualifiantes de labellisation** reste **une priorité**, ainsi que le soutien à des évènements forts **identifiant la destination Garonne Quercy Gascogne**.

Objectifs et contenu de la mesure :

Les principaux objectifs poursuivis, en lien avec la stratégie du PETR Garonne Quercy Gascogne et les orientations de la Région (Pacte Vert) et du Département (Schéma départemental du tourisme 2022-2027), sont les suivants :

- Valoriser les facteurs d'attractivité touristique, distinctifs du territoire :
 - o Développer une offre touristique et culturelle structurée autour du potentiel des voies d'eau et de l'itinérance douce en renforçant le rayonnement du GSO sur l'ensemble du PETR et en mettant en valeur les spécificités départementales ;
 - o Animer et promouvoir les grands sites touristiques, distinctifs du territoire, et soutenir la valorisation du patrimoine méconnu ;
- Renforcer et structurer les pôles forts (notamment autour des abbayes de Belleperche et de Moissac) pour construire une destination, rayonnant plus largement et développer de nouvelles pratiques attractives (sentier d'interprétation, agritourisme et œnotourisme, etc.) ;
- Soutenir le développement des musées, lieux d'exposition et événements permettant une découverte et un séjour touristique prolongé ;
- Amplifier les outils numériques de commercialisation et de découverte ;
- Soutenir les projets répondant aux nouvelles pratiques touristiques (hébergements et animations insolites, tourisme expérientiel, développement des outils numériques et des écomobilités, actions « hors les murs » pour aller au plus près des flux...) ;
- Développer une communication et une signalétique pour la mise en réseau des sites et la valorisation de ses atouts.

Contribution de cette mesure à l'atteinte des objectifs du PACTE VERT :



- Améliorer la santé et le bien-être des habitants,
- Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau et préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions,
- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Exemples de projets concernés par cette mesure :

- **Création ou modernisation des hébergements touristiques :**
 - o Complexe hôtelier de plein air de Montech
 - o Gîte d'étape à Pommevic
 - o Gîte de groupe à Lauzerte, (privé)
 - o Création d'un hébergement à la commanderie Saint Antoine (privé)
 - o Extension gîte de groupe Lavalade à Castelsarrasin (privé)
- **Création ou modernisation des musées et lieux d'exposition :**
 - o Musée de l'électricité à Lafrançaise, Musée de la Faïencerie et de la Batellerie de Auvillar
 - o Réhabilitation du musée des arts de la table/abbaye de Belleperche (Conseil départemental), Musée du Vin à Labastide St Pierre
 - o Création d'un espace touristique dédié à l'avion Bréguet XIV à Castelsarrasin (CC TDC)
 - o Espace d'interprétation du Pont Cacor, Moissac (GSO)
 - o Réhabilitation de l'abbaye Grand Selve à Bouillac
- **Extension, modernisation des offices de tourisme et points d'accueil et information du public :**
 - o Aménagement de l'office communautaire dans le nouveau pôle touristique économique et culturel (Maison Fermat) à Beaumont de Lomagne
 - o Déménagement du point d'accueil « vitrine » de l'office de tourisme intercommunal de Moissac
- **Création et rénovation de bases de loisirs et d'infrastructures de loisirs :**
 - o Rénovation des bases de loisirs aquatiques : vallée des loisirs à Lafrançaise, base de St-Sardos (CC GSTG), base départementale de St Nicolas de la Grave, base de loisirs de Montaigu de Quercy (privé)
 - o Aménagement du site de baignade Pontalaman : études préalables, aménagements paysagers et travaux de mise en sécurité (CC PL)
 - o Petit train Orgueil
 - o Aménagement d'un point de baignade dans le Tarn à Labastide St Pierre
 - o Augmentation du nombre de postes d'amarrage à Montech

- **Restauration et mise en valeur du patrimoine historique et paysager :**
 - o Travaux de l'abbaye de Moissac et bâtiment du tribunal d'instance de Moissac
 - o Poursuite de la restauration château Richard Cœur de Lion à St Nicolas de la Grave
 - o Cour du musée Lamothe-Cadillac à St Nicolas de la Grave
 - o Phare de Canals
 - o Réalisation de belvédères paysagers à Verdun/Garonne, Grisolles (plan Garonne) Labastide-St-Pierre, Bourret
 - o Travaux de valorisation touristique et de mise aux normes du Tarn à Moissac
 - o Réfection des églises et édifices culturels : Bouillac, Castéra Bouzet, St Paul d'Espis, Bouloc, St Jean du Bouzet, Balignac, Meauzac, Marsac, Lafrançaise, Bessens, Balignac, Monbéqui, Valence d'Agen, Cazes Mondenard, Poupas, Montain, Beaumont de Lomagne, réhabilitation du retable de l'église de Lauzerte
 - o Restauration, valorisation du patrimoine bâti : réhabilitation de la Halle de Lauzerte ; rénovation de la trace urbaine de la Bastide et des bâtiments remarquables de Labastide-Saint-Pierre, valorisation du petit patrimoine à Castelsarrasin, Puycornet, Garies (fontaine), restauration du Moulin de Montgaillard, restauration du four à pain à Castéra Bouzet
- **Equipements d'écomobilité pour les usages touristiques :**
 - o Acquisition et installation de vélos électriques en libre-service sur la CC LTG, CC GSTG
 - o Optimisation de la gestion portuaire du port de plaisance à Moissac
- **Création, extension d'itinéraires touristiques :**
 - o Création de 17 circuits de randonnée PR sur le territoire de la CC GSTG, valorisant la marque de territoire « Destination insolite »
 - o Aménagement du chemin de St Jacques de Compostelle sur le territoire de la CC 2R (Bardigues)
 - o Réfection de la vélo-voie verte du canal des deux Mers et étude de fréquentation interdépartementale (CD82)
 - o Chemins de randonnée le long du Tarn à Villebrumier, Orgueil et Labastide-St-Pierre et maillage de chemins sur la CC TDC
 - o Boucles vélos depuis la vélo voie verte du canal latéral vers sites de GSTG (Montech, Bourret, St Sardos, Abbaye de Grand Selve, Verdun, Grisolles...) et aménagement cyclable entre les 2 VVV
 - o Projet de valorisation « Entrée Chemins St Jacques dans le Tarn-et-Garonne » à destination des randonneurs, sur la commune de Ste Juliette
- **Actions de communication et promotion touristique :**
 - o Signalétique urbaine touristique à Montech, sur la Vélo voie verte à Orgueil
 - o Achat de matériel cinématographique Festival court métrage de la ruralité à Gramont (événement estival)
 - o Actions de promotion de l'œnotourisme sur le 82 (opérations Leader divers portages)
 - o Visites e-guidées et outils pour la promotion des sites patrimoniaux sur la CC LTG
 - o Outil multimédia pour la découverte de l'Abbaye de Grand Selve (réalité augmentée...)
 - o Développement des circuits œnotouristiques

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2022-2028 :

Sur l'ensemble de la période 2022-2028.

Indicateurs de suivi et mode d'évaluation quantitative et surtout qualitative :

- Nombre d'hébergement touristique créés ou rénovés
- Evolution de la durée des séjours
- Nombre de bâtiments patrimoniaux rénovés

Articulation avec les programmes CPER, Programmes Européens :

- CPER
- OS 1 et 5 du PR Occitanie FEDER-FSE + 21-27
- LEADER 2023-2027 (Fiche action 3)